

---

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance de l'Organe délibérant du 22 février 2007**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous faire part des communications municipales suivantes :

**1. ADMINISTRATION GENERALE (Raymond Bron)**

**Urbanisme**

Es Chesaux

Les dernières semaines ont été mises à profit pour affiner un certain nombre de points relatifs à ce projet.

L'étude des oppositions a permis à la Municipalité d'apporter des réponses à plusieurs réserves émises.

L'aspect de l'économie d'énergie et celui de la convivialité du futur quartier ont notamment fait l'objet de modifications apportées au projet de règlement.

La sécurité routière sur les voies d'accès au quartier a, elle aussi, été améliorée par l'adjonction, d'entente avec le promoteur, d'un trottoir sur le chemin des Esserts, au droit du quartier et sur le périmètre de celui-ci. De plus, le parcage sera réglementé dans la zone alentours.

La convention tripartite, destinée notamment à régler le partage des frais d'aménagement et d'entretien ainsi que le parcellaire, est prête à être signée.

Quant au rapport de notre fiduciaire, il est en voie de finalisation.

Ainsi, le préavis pourra, sauf surprise de dernière minute, être remis au Bureau du Conseil dans les délais permettant une décision de l'Organe délibérant le 17 avril prochain.

## **2. DOMAINES ET FORETS (Pierre-André Janin)**

### **Forêts**

La 3<sup>ème</sup> coupe de bois au Fond du Billard est terminée depuis le début février. Les travaux de débardage, en raison de la météo trop clémente, n'ont pu se faire. Il faut attendre une période de froid afin de permettre au terrain de geler ou le retour des beaux jours afin qu'il sèche pour permettre au lourds véhicules de travailler sans faire trop de dégâts.

Techniquement, 33 tiges ont produit 83 sylvies, ce qui signifie que 83 m<sup>3</sup>, branchages compris, ont été produits avec 33 arbres, en grande partie des résineux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Le secrétaire:

R. Bron

Y. Martin